

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

Rue de Lorraine, 13;

à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 2 exemplaires sans

annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

ANNONCES 25 cent. la ligne
 RÉCLAMES 30 id.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue L.-J. Boussera, 3, e. chez M. St-Hilaire,
 Directeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du L. Poissonnière, 11.
 A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
 à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

ABONNEMENTS :

UN AN 12 francs.
 SIX MOIS 6
 TROIS MOIS 3

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

Monaco, le 31 janvier 1864.

Sa Majesté Georges I^{er}, roi de Grèce, a conféré à S. A. S. Monseigneur le Prince de Monaco le grand cordon de l'ordre du Sauveur.

NOUVELLES LOCALES.

Pendant le courant de la semaine, il ne s'est manifesté aucun changement sensible dans la situation de S. A. S. la Princesse Antoinette.

M. le docteur Ricord de Paris a été appelé en consultation : arrivé à Monaco mercredi soir, il en est reparti jeudi matin.

S. A. S. le Prince de Monaco a accepté le titre de Président d'honneur qui lui a été offert par la Société des sauveteurs de la Méditerranée.

M. de Turgot, écuyer du Prince Albert de Monaco, a cessé d'être attaché à la Maison de S. A. S.

La fête patronale de sainte Dévote a été favorisée mercredi dernier par un temps magnifique.

Ainsi que les années précédentes, une foule nombreuse, attirée à Monaco par la solennité, parcourait, dès le matin, les rues de la ville, avant l'heure des offices.

La légende relative à la Sainte, sous le patronage de laquelle est placée la principauté, remonte aux temps les plus reculés et offre un touchant intérêt. Comme peu de personnes la connaissent d'une manière exacte et que beaucoup ne la connaissent pas du tout, nous la donnons plus loin telle qu'elle se trouve racontée dans la Chronologie de Lérins et rapportée dans l'histoire de Monaco et ses princes.

Toutes les autorités civiles et militaires de la principauté, à l'exception de S. E. M. le gouverneur général, retenu chez lui par une longue maladie, assistaient à la messe, célébrée à la cathédrale avec une pompe inusitée.

MM. les vice-consuls de France et d'Espagne étaient présents à la cérémonie.

À l'issue des vêpres, la procession qui a lieu en l'honneur de la patronne du pays, s'est rendue à la chapelle de la Sainte.

La garde nationale escortait les reliques de sainte Dévote, que suivaient les autorités, ainsi qu'une foule considérable d'habitants et d'étrangers accourus des localités voisines.

Il y a quelque temps, une discussion assez vive s'engagea, à la Turbie, entre un aveugle dont nous

ignorons le nom et un ouvrier nommé Giraud. A la suite de cette discussion, l'aveugle donna un coup de couteau dans le ventre à son adversaire. La blessure que Giraud reçut parut d'abord excessivement grave. Les entrailles furent mises à jour; l'on craignit beaucoup pour sa vie. Mais grâce aux soins assidus et intelligents de M. le D^r A. Fabri, médecin de l'hôpital de Monaco, la famille et les amis du blessé furent bientôt rassurés sur son état. Aujourd'hui Giraud est en pleine convalescence, et tout porte à croire qu'avant peu de jours il pourra reprendre ses travaux.

Parmi les étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de janvier, on remarque les noms suivants :

Français. — P^{er} et P^{se} de Bauffremont Courtenay; C^{te} et C^{se} de Riocourt; M. et M^{me} de Sangons; M. de Beaucaire; C^{te} de Sypière; M. et M^{me} de Soyans; M. et M^{me} d'Ignonville; M. de Charinzay; M. de Laguchy; M. de Castillon; M^{me} la B^e Homoliste; le père Ratisbonne de la Terre Sainte; M. le C^{te} de Lorges; M. Pietry; M^{me} de Girardin; M. et M^{me} de Pirras; M. de Villers; M^{me} Olympe Audouard; M. de Bellegarde; M. de Ferrat; M. et M^{me} de Siannelle, M. Zédé et famille, le docteur Ricord, M. le baron de Chaullier, M. le baron Belone et famille; M. Dennery, auteur dramatique.

Anglais. — M^{me} et M^{lle} Horrie, M. Momer, M. et M^{me} Mosler, M. Garrolt, M. Capon, M. Frenck.

Espagnols. — M^{is} de Miranda, M^{me} Gonzalès, M^{me} Guillet, M^{me} Dendevis.

Prussiens. — M. Rœneke, M. Suger, M. et M^{me} Whyte, M. et M^{me} Belon Galz, M. Ingemur Krny, M. Herz, le Prince Chinoise, M. de Norville, colonel; M. Wergner.

Belges. — M. Van Volxen, M. Chemellion, peintre; M. Jumhan, M. Dordanelle, M. et M^{me} Janssen.

Américains. — M. et M^{me} Apostides, M. Becker, M^{me} d'Escobeda.

Italiens. — M^{is} Serra; M. Nigrossi; C^{te} Gavotti; M. Sanguinetti.

Suédois. — M^{me} Vægel et famille; M. Slerky, officier.

Polonais. — M. et M^{me} Hoppebbe, M. Mackey, M. Rappelle Aube, M. Domellas, M. Bogdansni, M. Avotte Fand.

Russes. — M^{me} de Reimeke, C^{te} Lacy, M. Vomaski et famille, C^{te} Breniski et famille.

Suisse. — M. Fabezernoff.

Ottomans. — M. Theidovides, M. Feste, banquier.

Japonais. — M. Frœling.

LÉGENDE DE SAINTE DÉVOTE.

« Au temps des empereurs Dioclétien et Maximien, il y avait en Corse une jeune chrétienne nommée Dévote, d'une piété ardente. Ayant appris la prochaine arrivée d'un cruel préfet envoyé par les empereurs pour persécuter les chrétiens, elle se réfugia dans la maison d'un sénateur nommé Euticius, pour s'y livrer en paix à toutes les pratiques de la vie ascétique et

contemplative; jour et nuit elle chantait des psaumes et des hymnes, s'adonnait à des lectures spirituelles et macérait son corps par des jeûnes rigoureux, ne prenant de nourriture que le dimanche. C'est en vain qu'Euticius s'efforçait de la dissuader d'une telle austérité; Dévote répondait: Je ne maltraite pas mon corps, mais je me repais de délices diverses, parce que le Dieu du ciel me rassasie chaque jour de ses dons et de ses biens. » Et Euticius se taisait, ne pouvant soutenir l'éclat de son visage.

« Cependant le préfet est arrivé; Euticius et les personnages considérables de l'île lui offrent un repas splendide. Pendant la fête, un délateur annonce au préfet que dans la maison d'Euticius, il y a une jeune fille qui méprise les dieux et refuse de leur offrir des sacrifices. Le préfet n'ayant pu obtenir du sénateur qu'il lui livrât Dévote, et n'osant se commettre ouvertement avec un homme aussi important, le fait empoisonner en secret. Dévote est ensuite arrachée de sa retraite et traînée devant le préfet qui, pour châtier ses refus de sacrifier aux dieux, lui fit broyer la bouche à coups de pierre en criant: « Ne blasphème pas les dieux! » puis il ordonna qu'on la traînât, les mains et les pieds liés, sur les roches aiguës, et enfin la fit attacher à un cheval. Au milieu de ses souffrances elle s'écria: « Seigneur, écoutez la prière de votre servante: comptez au nombre de vos élus Euticius, qui a été tué à cause de moi par le barbare préfet. » Et une voix fut entendue du ciel: « Ma servante, ta prière a été exaucée, et tout ce que tu as demandé, tout ce que tu demanderas, tu l'obtiendras; » et aussitôt une colombe sortant de sa bouche s'envola vers les cieux.

« Le préfet avait défendu qu'on l'ensevelit, voulant brûler le corps le lendemain, pour l'empêcher d'aller au ciel, d'après le conseil de ses satellites. A ce moment se cachaient dans les cavernes, par crainte de la persécution, Benenatus, prêtre de Savoie, et le diacre Apollinaire, qui furent avertis par une vision d'avoir à enlever le corps de cette bienheureuse vierge. Ils s'entendirent avec un marinier nommé Gratien, et dans la nuit, escortés d'une multitude de vierges, ils enlevèrent le corps, le déposèrent dans un navire, l'embaumèrent et se dirigèrent vers l'Afrique. Mais le vent du midi les poussa vers le nord. Le bâtiment, qui avait été abandonné longtemps sur le rivage, faisait beaucoup d'eau; ils avaient beau travailler toute la nuit, leurs efforts étaient superflus. Au point du jour Gratien, épuisé de fatigue, s'endormit, laissant à Benenatus le soin de diriger la barque. Dévote lui apparut, et le poussant, elle lui dit: « Debout, pilote Gratien, la tempête va s'apaiser, la mer sera tranquille et l'eau ne remplira plus votre barque: elle n'aura plus à souffrir des vagues; toi et le très saint prêtre, regardez avec attention, et quand vous verrez une colombe sortir de ma bouche, suivez-la jusqu'à

ce que vous arriviez en un lieu appelé en grec Monaco et en latin *Singulare*, et enterrez-y mon corps. » Ils regardèrent avec attention et virent la colombe sortant de sa bouche, qui les précéda; ils la suivirent jusqu'au lieu désigné. Arrivés à Monaco, la colombe s'arrêta dans la vallée de Gaumates, où est une église en l'honneur de saint Georges, et ils y déposèrent le corps de la sainte vierge et martyre Dévote, le sixième jour des calendes de février (27 janvier). »

BULLETIN DU LITTORAL.

Les nouvelles du littoral sont rares cette semaine.

A part quelques renseignements relatifs aux affaires commerciales, nous n'avons rien d'important à signaler.

Des lettres de Pézénas annoncent que le calme sur les vins continue et que les affaires deviennent chaque jour moins importantes. Cependant, malgré le calme qui règne sur cette place, les prix se maintiennent avec une certaine fermeté. Les petits vins noirs, pas plus que les autres qualités de choix, ne cèdent au mouvement de baisse qu'on aurait voulu leur imprimer. Les crus inférieurs seuls ont subi une légère dépréciation.

Les huiles, dont la fabrication est clôturée depuis le 23 janvier, se sont vendues depuis 55 fr. jusqu'à 60 et 62 fr. les 26 kil., mesure banale équivalant à 30 fr. 60, 43 fr. 20 et 45 fr. 65 le double décalitre.

Quelques rares qualités hors ligne se sont payées 65 fr., soit 46 fr. 80.

Une chose à signaler, c'est que la spéculation est constamment restée en dehors de toute opération. L'élévation des prix et la rareté des liquides l'ont déterminée à cette réserve.

Le beau temps est revenu à Cette où les affaires se traitent toujours avec une grande activité.

On nous écrit de Marseille qu'il serait difficile de trouver dans le courant de l'année dernière une semaine plus nulle en affaires que celle qui vient de s'écouler. C'est à peine si 3,500 hectolitres de blé ont pu être placés.

Les prix, qui avaient faibli au début, se sont un peu relevés et depuis n'ont éprouvé aucune variation. Ce maintien dans les prix s'explique par l'absence totale de demandes et du manque d'arrivages.

Les temps affreux qui règnent encore dans la mer Noire et dans les Dardanelles retiennent les navires en destination pour Marseille.

A. CHAMBOX.

On écrit de Grasse en date du 24 janvier :

Les affaires en huiles ont presque absolument chômé cette semaine. Les bonnes qualités ne sont pas beaucoup offertes, toutefois un vendeur empressé trouverait difficilement à placer sa marchandise aux anciens prix. Il s'est vendu dans la quinzaine une petite partie de 7,000 kilos à 14 francs, d'huile mi-fine les 8,100 grammes.

La semaine dernière, les affaires ont été très-suivies pour les communes mangeables de l'arrondissement de Draguignan, qui se sont payées aux prix de 9 fr. 50 les 8,100 grammes.

Cette semaine, les vendeurs de Montauroux ont refusé de vendre au prix de la huitaine précédente, et les affaires ont été laborieuses et sans importance.

Nous continuons à coter les huiles fines et surfines de 15 à 15 fr. 50, les mi-fines 14 fr., les communes supérieures 12 fr., les ordinaires 9 fr. 50.

Les ressences sans affaires et en baisse, à cause de la nouvelle du traité entre la France et l'Italie qui, dit-on, vient d'être signé.

Les olives disparaissent; il est regrettable que nous

n'avons pas une route roulière, reliant la route impériale n° 85, par la vallée de l'Estéron, de la Gironde et aboutissant à St-Auban. Grasse pourrait alors fabriquer les olives de la Roque-Estéron qui produisent une huile surfine excellente.

H. IMBERT.

LETTRÉ PARISIENNE

L'intéressant procès dont je vous ai parlé au sujet de la publication, par madame Louise Colet, des lettres de Benjamin Constant adressées à madame Récamier, vient de passer du tribunal de commerce au tribunal de première instance. La solution se fera donc encore attendre. Le tribunal de commerce s'est déclaré incompétent.

Le livre de madame Lenormant, qui a déjà publié une grande partie de la correspondance de madame Récamier, sera-t-il considérablement augmenté? Aurons-nous, dans le livre préparé par madame Louise Colet, le pendant des *Lettres à Sophie*, de Mirabeau? Le sujet est le même, mais l'orateur libéral n'aura pas la fougue passionnée de l'orateur révolutionnaire, et la plume élégante et sentimentale de l'auteur d'*Adolphe* se retrouvera, sans aucun doute, dans ses lettres d'amour.

En attendant que le tribunal nous accorde ou nous refuse la lecture de ce curieux volume, je ne puis résister au désir de citer le préambule de l'étude remarquable que M. Edmond Texier a publiée, dans les *Reines du monde*, sur madame Récamier. On n'a jamais ni plus justement, ni plus finement dessiné cette séduisante figure, qui a été l'enchantement de la première moitié de notre siècle.

« Voici une femme qui n'a laissé ni un livre, ni un de ces actes éclatants qui donnent ordinairement à un nom la survivance, et, cependant, elle a sa place — une place à part — dans le panthéon des souvenirs. Elle appartient à la glorieuse famille des immortels. Pourquoi cette exceptionnelle faveur? Un seul mot l'expliquera: le charme. Elle avait au plus haut degré cette chose indéfinissable qui attire, exalte et soumet. Partout où elle se trouvait, elle était centre. On se sentait instinctivement entraîné vers elle, et, sans la connaître, on s'arrêterait pour voir passer cette reine par le droit divin de la beauté et de la grâce.

« Notre génération n'avait connu que les derniers jours de cette brillante existence; elle avait vu l'astre se coucher mélancoliquement dans la solitude, et elle n'avait qu'une idée confuse de cette femme célèbre, avant qu'une main amie eût recueilli le souvenir et la correspondance de madame Récamier. Aujourd'hui, on peut se rendre compte de l'empire souverain, de la fascination que cette femme, née d'une famille bourgeoise, mariée à un bourgeois, a exercée sur les personnages les plus illustres de son temps — les princes de la terre et les princes de l'intelligence! Pour conquérir cette célébrité, que tant de femmes, après elle, ont cherchée sans l'atteindre, elle n'eut besoin d'aucun effort. Elle était, au contraire, modeste, et elle se serait volontiers reléguée au second plan, si ses qualités exquises ne lui eussent assigné partout et toujours la place d'honneur. »

Je passe maintenant à M. de Lamartine, qui vient de mettre en vente l'édition complète de ses ouvrages, en quarante volumes, qu'il prépare depuis deux ans. Le prix de l'œuvre entière, qui forme une véritable bibliothèque, est de 320 fr.; mais on ne paye que 80 fr. comptant, et l'on peut se libérer

des 240 qui restent par des bons de 80 fr., payables de six mois en six mois.

Vous savez, comme moi, que le nom de M. de Lamartine est devenu, depuis plusieurs années, une véritable cible, où l'injure, la calomnie et le sarcasme viennent continuellement planter leurs flèches empoisonnées. Qu'importe? Cette fois encore la lime usera la dent du serpent, et, après avoir entendu les outrages, le siècle impartial reconnaîtra, dans cette illustre carrière, le génie, le courage et une inaltérable sérénité d'âme.

Le génie? Il est là, remplissant ces quarante volumes: les *Méditations*, les *Harmonies*, les *Girondins*, *Graziella*, la *Vie des grands hommes*, etc., etc., qui composent, pour la mémoire de M. de Lamartine, l'indestructible monument d'Horace.

Le courage? Qui donc en a montré, en définitive, plus que le Boissy-d'Anglas de la révolution de 1848? L'histoire seule des journées de l'Hôtel-de-Ville ferait, à M. de Lamartine, un véritable piédestal de gloire. L'inépuisable orateur a laissé tomber là bien des inspirations, bien des mots sublimes, que la France aurait dû pieusement recueillir, parce qu'à cette éloquence magique était alors attaché son salut. Je consigne ici une de ces fières paroles, oubliées par l'histoire, qui rejetaient à toute minute les flots déchainés de l'ouragan populaire.

Un jour, les bandes armées des sociétés secrètes envahissent l'Hôtel-de-Ville, sous le prétexte de lire une adresse au gouvernement provisoire. A peine entrées, elles manifestent hautement leurs intentions et demandent, avec des cris furieux, la tête de Lamartine. Aussitôt prévenu, M. de Lamartine paraît au haut du grand escalier, et entend les vociférations de ces forcenés, qui demandent sa tête en croisant la baïonnette. Il s'avance, et, d'une voix vibrante, il s'écrie:

« La tête de Lamartine, citoyens? Plût à Dieu que chacun de vous la portât sur ses épaules!... »

Et, d'un mot, les baïonnettes étaient relevées, et, une minute après, les applaudissements succédaient aux cris de fureur et de mort. Voilà l'homme.

Les livres que publie encore M. de Lamartine montrent que rien n'a troublé le calme et l'élévation de ses facultés supérieures. L'incomparable hauteur de son esprit peut continuer à dédaigner les vaines démonstrations de la foule. Après un moment d'injustice, viendra l'heure clémente; après l'oubli, se lèvera le jour de l'histoire et de la vérité, et, ce jour là, plus que tout autre, il pourra se dire: Je vivrai: *non totus morior!*

En vous parlant de M. de Lamartine, je dois accorder un souvenir à M. Alfred de Vigny, dont M. Louis Ratisbonne vient de publier les poésies posthumes, sous ce titre: *les Destinées*. Le volume ne contient que onze poésies différentes, qui se recommandent, comme toutes les œuvres de l'auteur d'*Eloa*, par une forme pure, sévère et travaillée. La poésie de M. Alfred de Vigny est comme un diamant qui n'arrive à l'éclat qu'après avoir été taillé.

J'extraits du livre des *Destinées* une citation qui vous permettra de sentir le parfum de l'œuvre. Ce sont les dernières strophes d'une poésie intitulée: *la Bouteille à la mer*. La bouteille à la mer, c'est l'idée que l'homme répand sur le monde.

XXIV.

Souvenir éternel! Gloire à la découverte,
Dans l'homme ou la nature, égaux en profondeur,
Dans le juste est le bien, source à peine entr'ouverte,
Dans l'art inépuisable, abîme de splendeur!
Qu'importe oublié, morsure, injustice insensée,
Glaces et tourbillons de notre traversée?
Sur la pierre des morts croît l'arbre de grandeur!

XXV.

Cet arbre est le plus beau de la terre promise,
C'est notre phare à tous, penseurs laborieux !
Voguez sans jamais craindre ou les flots ou la brise,
Pour tout trésor scellé du cachet précieux.
L'or pur doit surnager, et sa gloire est certaine ;
Dites, en souriant, comme ce capitaine :
« Qu'il aborde, si c'est la volonté des dieux ! »

XXVI.

Le vrai dieu, le dieu fort, est le dieu des idées !
Sur nos fronts, où le germe est jeté par le sort,
Répondons le savoir en fécondes ondées ;
Puis, recueillant le fruit, tel que de l'âme il sort,
Tout empreint du parfum des saintes solitudes,
Jeions l'œuvre à la mer, la mer des multitudes :
— Dieu la prendra du doigt pour la conduire au port !

On nous écrit de Paris :

Paris n'accorde, en ce moment, qu'une attention distraite aux nouvelles qui nous arrivent de la Pologne. L'imbroglie du conflit dano-allemand finit lui-même par fatiguer les esprits. Je ne sais si, demain, le Rubicon, je veux dire l'Eider, sera franchi ; mais, pour le moment, notre humeur, si prompte à tourner au zouave, raille agréablement tous ces drapeaux qu'on déroule au vent le matin et replie tranquillement le soir. Cette tragi-comédie rappelle un peu trop le fameux dialogue de nos émigrés correspondant avec leurs amis de l'intérieur. Ils voulaient tout bouleverser, mais c'était à qui n'attacherait pas le grelot.

— Remuez et nous entrerons, disaient les soldats de l'armée de Condé.

— Entrez et nous remuerons, répondaient leur amis de France.

Cette interminable querelle du Danemark est peut-être sur le point d'ébranler toute l'Europe ; mais, en attendant, Paris s'occupe presque uniquement du Corps législatif, et la séance de chaque jour est accompagnée, dans toutes les conversations, de commentaires animés et pleins d'intérêt. Jamais on ne vendit plus de journaux. Sur ce point je dois constater que l'opinion se trouve entièrement satisfaite du calme et de la modération extrêmes qui ont succédé, cette semaine, aux orages de la semaine dernière.

A ce point de vue, on doit constater que la discussion a présenté, cette semaine, une élévation vraiment remarquable. La violence n'est pas un signe de force ; la modération seule donne aux raisons une hauteur et un empire incontestables.

La modération a, de plus, l'avantage de conduire à la conciliation, qui permettrait bien souvent de trouver un trait d'union entre deux hommes profondément divisés. C'est à cette bonne et généreuse pensée qu'obéissait M. Jules Simon, quand il disait : — « Ce qui est dans mon cœur, messieurs, est dans le vôtre ! »

Pourquoi, d'ailleurs, recourir à un langage acrimonieux et à des emportements de paroles incompatibles avec le maniement des affaires publiques ? Mirabeau, aussi, avait commencé par là, et finit par adoucir l'amertume de ses premiers discours. Quelqu'un lui en fit un jour la remarque, et le géant de notre tribune répondit :

— Tout homme politique vise au pouvoir, et il doit parler comme s'il était au pouvoir. Or souvenez-vous qu'un jacobin ministre ne serait jamais un ministre jacobin.

J'adresse le mot de Mirabeau aux orateurs trop ardents du Corps législatif, et je laisse la politique pour aller glaner çà et là quelques nouvelles dans le champ de la chronique courante.

Un personnage fort connu autrefois dans le quartier latin vient de mourir : c'est M. Lahire, ou mieux le père Lahire fondateur et directeur de la Chaumière. Son fils a acheté tout récemment le théâtre Robert-Houdin moyennant 50,000 fr.

Nous empruntons à un journal la chronologie des hivers rigoureux dont on a conservé la date. Cette chronologie remonte :

En 358, alors que l'Empereur Julien habitait sa chère Lutèce ; en 763 et 801 ; en 822, les charrettes traversaient la Seine couverte d'un plancher de neige ; en 1067, 1210, 1305, 1354, 1358, 1361, 1364, 1408 ; en cette année, on coupait les rations de vin aux soldats avec une hache ; en 1420, l'hiver fut très-froid.

En 1433, la gelée commença le dernier jour de l'année 1432 et dura trois mois. Les années 1460, 1480, 1493, 1507, 1522, sont signalées par tous les historiens comme ayant eu des hivers excessivement froids. En 1544, le vin gela dans les tonneaux ; en 1600, et 1608, 1621 et 1622, les hivers furent très-rudes en Europe, ainsi qu'en 1638 et 1657 ; en 1662-1663, il y a deux siècles, la gelée dura à Paris du 5 décembre au 8 mars.

C'est en 1665 que l'on commença d'employer le thermomètre pour mesurer l'intensité de la chaleur et du froid ; les thermomètres marquèrent 21 degrés 2 dixièmes au-dessous de zéro, à Paris.

En 1709, il y eut 20 degrés 1 dixième de froid ; 1716, 18 degrés 7 dixièmes ; 1729, 15 degrés 3 dixièmes ; 1740, la Seine fut entièrement gelée ; 1742, 17 degrés ; 1747, 13 degrés 6 dixièmes ; 1748, 15 degrés 3 dixièmes ; 1754, 14 degrés 1 dixième ; 1755, 15 degrés 6 dixièmes ; 1762, 15 degrés 6 dixièmes ; 1767, 15 degrés 3 dixièmes ; 1768, 17 degrés 1 dixième ; 1771, 13 degrés 6 dixièmes ; 1776, 19 degrés 1 dixième, la gelée 25 jours ; 1783, 20 degrés ; la gelée dura 69 jours ; 1788, 22 degrés 2 dixièmes, hiver affreux ; 1795, 23 degrés 5 dixièmes ; il y eut 42 jours de gelée ; 1798, 17 degrés, 32 jours de gelée ; 1812, campagne de Russie ; 1819, 15 degrés ; 1820, 14 degrés 3 dixièmes ; 1825, 14 degrés 6 dixièmes ; 1829-1830, 16 degrés 3 dixièmes, la Seine fut prise ; 1836, 17 degrés ; 1838, 19 degrés ; 1840, le jour de l'arrivée des cendres de l'Empereur, 17 degrés. Depuis lors, nous n'avons pas eu d'hivers exceptionnels.

Le *Figaro-Programme* publie les détails qui suivent sur une affaire encore mystérieuse :

On s'entretient depuis quelques jours à la Bourse d'un fait grave dont aucun journal français ou étranger n'a encore parlé, non plus que les feuilles judiciaires, si avides pourtant de pareilles primeurs. Voici de quoi il s'agit :

Le samedi 16 janvier, M. J. M. (de Bordeaux), bien connu à la Bourse de Paris, rentra chez lui, à une heure du matin, après avoir dîné en famille et s'être laissé attarder, en regardant la bruyante entrée des masques au bal de l'Opéra.

M. J. M... suivait la rue Rossini, assez déserte à cette heure, malgré sa proximité avec les boulevards les plus animés, lorsqu'arrivé au coude que forme cette rue avant d'aboutir à la rue Grange-Batelière, il crut remarquer que deux hommes s'attachaient à ses pas.

M. J. M... s'étant arrêté un moment pour éclaircir ses soupçons, un de ces deux hommes se tourna rapidement vers lui et lui asséna un vigoureux coup de casse-tête plombé sur le front ; en même temps, l'autre lui jetait une grosse poignée de tabac à priser dans la bouche et dans les yeux. D'un second coup, les lâches agresseurs de M. J. M... l'étendirent par terre et lui portèrent plusieurs coups de poignard, dont un entra assez profondément dans le côté, l'autre dans le bras et un troisième dans les reins.

Bien que M. J. M... eût à son doigt une bague de valeur, qu'il eût un porte monnaie bien garni, sans compter une montre et une chaîne en or, aucun vol, aucune tentative de vol ne suivit cette scène. Les deux hommes s'éloignèrent, et ce ne fut guère que dix minutes après être tombé que M. J. M... fut relevé tout sanglant par les sergents de ville, et transporté d'abord au poste voisin, puis à son domicile, rue Cadet.

Puisque le vol n'a pas été le mobile des assassins, c'est donc la vengeance qui a armé leurs bras ? Nous aurions eu ainsi une scène de vendetta au cœur de Paris qui, pendant le carnaval, est aussi éveillé la nuit que le jour.

« Ce qui donne quelque force à cette supposition.

c'est qu'à la Bourse même on sait que M. J. M... a des ennemis. On espère cependant que la justice saura découvrir les vrais coupables, fussent-ils plusieurs fois millionnaires. »

L'instruction de cette affaire, qui est confiée au soin de M. le juge d'instruction Bernier, se poursuit activement. Nous croyons pouvoir ajouter que si les auteurs de cette attaque nocturne parviennent à être connus, le mérite devra en être attribué à M. le juge d'instruction, car il paraît que la victime, après avoir prononcé dans le poste quelques mots pouvant mettre sur la trace des coupables, aurait, depuis lors, montré une réserve peu faite pour aider la justice.

On trouve en Amérique des originaux tout aussi singuliers qu'en Angleterre ; en voici une preuve. Une vieille dame immensément riche vient de mourir dans une des grandes villes des Etats-Unis. Elle avait mené, dit-on, une conduite assez légère. Jusque-là, rien de bien extraordinaire ; mais la brave dame a imaginé, par un testament parfaitement en règle, de faire transporter son corps à deux cent's lieues de la ville où elle est morte, non pas, comme on pourrait le croire, par les voies rapides, mais dans un char si ivi de voitures qui seront remplies de pauvresses, tandis que les pauvres, portant des torches allumées, marcheront autour des voitures de deuil. On ne doit faire que vingt kilomètres par jour et célébrer dans chaque station un service funèbre, à la suite duquel on donnera à manger à toute l'assistance. Trois cent mille francs sont destinés à cet enterrement. Douze voitures et deux cents pauvres sont désignés. Ces derniers recevront cinq francs par jour. Une autre bizarrerie de ce testament est celle-ci. Les domestiques de la défunte sont très-bien traités. Elle leur a laissé de fortes pensions, mais à la condition expresse que chacun habitera une ville éloignée, qu'ils auront leur résidence à au moins soixante lieues l'un de l'autre, de façon, dit-elle dans son testament, qu'ils ne puissent s'entretenir d'elle après sa mort et médire sur son compte.

Le *Mémorial de la Loire* raconte l'historiette suivante qui ressemble fort à un conte de Boccace :

Figaro, l'aimable coquin, le conseiller des tours galants, n'avait pas inventé celui-là :

Il était réservé à une Stéphanoise, à l'âme inflammable, de nous montrer qu'il peut y avoir encore, même en amour, du nouveau sous le soleil.

Donc, X... est menuisier de son état et pompier. Il cumule le piston municipal et le rabot. — Ce n'est pas tout, X..., quoique marié, est ce qu'on nomme... un petit scélérat ; il marche sur les brisées des Lauzun et des Richelieu de l'ancien temps.

Dernièrement, notre Lauzun avait trouvé dans une femme sensible le cœur répondant à son cœur. Malheureusement la légitime gênait l'irrégulière, et ce n'était pas chose commode pour X... que de tromper la surveillance de sa conjugale moitié.

L'autre moitié, l'extra-conjugale, eut un jour ou plutôt une nuit un véritable éclair de génie. Elle vint sous les fenêtres des époux et de toutes les forces de ses poumons poussa ce cri d'alarme : *Au feu ! au feu !*

En deux bonds, notre pompier sort du lit, passe son uniforme et est dans la rue. Il y trouve son adorée qui lui saute au cou et lui murmure à l'oreille de sa plus douce voix son ingénieux stratagème.

Quelques heures s'écoulèrent et X... rentra au logis, assurant sa femme que le feu pour lequel on l'avait appelé était entièrement éteint. On le crut, et on eut raison, sur parole.

Mais, « Tant va la... pompe à l'eau... »

Les deux amants usèrent et abusèrent du procédé... si bien que la femme X... finit par s'étonner de la multiplicité des incendies. Elle fit le guet et découvrit la cause de ces feux intermittents.

Là-dessus, colère, indignation, scènes de jalousie, dénonciation même, dit-on, et en fin de compte, avis donné par qui de droit à la rivale de s'abstenir désor-

mais de pousser la nuit des cris de nature à troubler l'ordre public et le repos des paisibles citoyens.

Depuis lors, la femme X... possède sans partage le casque et le cœur de son volage époux.

ALPHONSE CHAMBON — Rédacteur-Gérant

Le journal la Nation, ne reculant devant aucun sacrifices pour être agréable à ses abonnés, vient d'acquiescer, pour eux, un ouvrage des plus importants, qu'il leur offre à un prix exceptionnel :

12 fr. au lieu de 30 fr.

(Sans préjudice de ses autres primes gratuites)

HISTOIRE-MUSÉE

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPUIS L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES JUSQU'À L'EMPIRE

1787 à 1804

Par Augustin CHALLAMEL

AVEC

les estampes, costumes, médailles, caricatures, portraits, historiens et autographies les plus remarquables du temps.

2 beaux vol. très-grand in-8° de 580 pages

imprimés avec luxe et ornés de 95 gravures sur acier; de 232 gravures dans le texte et 59 fac simile d'autographies des hommes les plus marquants de cette époque : Turgot, Louis XVI, Nécker, Danton, Pétion, Dumouriez, Marat, André Chénier, Marie-Antoinette, Bonaparte, Hoche, Mirabeau, Robespierre, Kléber, Moreau, duc d'Enghien, Florian, Vergniaud; enfin tous ceux qui ont joué un rôle important dans cette gigantesque épopée, se retrouvent là vivants par leurs lettres mêmes.

Prix : 30 fr. les deux volumes brochés.

Prix exceptionnel pour ses abonnés :

12 FR. les deux vol. brochés.

15 FR. — reliés à l'anglaise.

Ajouter au prix 2 fr. 50 c. pour recevoir franco par les Messageries, dans toute la France.

Ce livre, qui forme un tout complet, est néanmoins le complément indispensable à toute les histoires de la Ré-

volution française. L'œuvre de M. CHALLAMEL est écrite en dehors de toute préoccupation de parti; elle est faite du jour le jour, et elle suit, avec une impitoyable logique, celle des faits marqués dans l'histoire par les produits des artistes contemporains: ESTAMPES, CARICATURES, MÉDAILLES, PORTRAITS HISTORIQUES représentant les hommes et les choses sous les aspects divers que les passions du moment inspiraient aux artistes.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 29 Janvier 1864.

NICE. b. v. Solferino, c. Sturlese, m. d.
 ID. b. Conception, c. Isouard, vin
 ID. b. v. Palmaria, c. Imbert, m. d.
 ID. b. St-Jean, c. Sibono, id.
 ID. h. St-Louis, c. Arigo, id.
 ID. b. v. Solferino, c. Sturlese, en lest
 ID. b. v. Palmaria, c. Imbert, id.
 ID. b. v. Solferino, c. Sturlese, id.
 MARSEILLE. b. Napoléon III, c. Orengo, m. d.
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, id.
 ID. b. Miséricorde, c. Viale, id.
 ID. b. v. Solferino, c. Sturlese, id.
 ID. b. v. Palmaria, c. Imbert, id.
 ID. b. v. Solferino, c. Sturlese, en lest
 ID. b. v. Palmaria, c. Imbert, m. d.
 ID. id. id. id. id.
 ST-REMO. b. St-Laurent, c. Gazollo, briques
 ID. b. v. Palmaria, c. Imbert, m. d.

Départs du 23 au 29 Janvier 1864.

NICE. b. v. Solferino, c. Sturlese, en lest
 ID. b. Conception, c. Isouard, id.
 ID. b. v. Palmaria, c. Imbert, id.
 VINTIMILLE. b. St-Jean, c. Sibono, m. d.
 BORDIGHIERA. b. St-Louis, c. Arigo, id.
 NICE. b. v. Solferino, c. Sturlese, en lest
 ID. b. v. Palmaria, c. Imbert, id.
 ID. b. v. Solferino, c. Sturlese, id.

MENTON. b. Napoléon III, c. Orengo, m. d.
 NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert, en lest
 ID. b. v. Solferino, c. Sturlese, id.
 ID. b. v. Palmaria, c. Imbert, id.
 ID. b. v. Solferino, c. Sturlese, id.
 ID. b. v. Palmaria, c. Imbert, id.
 ID. id. id. id. id.
 ID. b. St-Laurent, c. Gazollo, id.
 ID. b. v. Palmaria, c. Imbert, id.

Bulletin Météorologique du 24 au 30 janvier 1864.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT ATMOSPHERIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
24 janv.	7	12	13	beau	nul.
25	9	13	13	id.	id.
26	9	15	15	id.	id.
27	11	16	14	id.	id.
28	11	14	14	id.	id.
29	10	13	14	id.	id.
30	10	13	14	id.	vent.

Orchestre des Bains de Mer de Monaco.

CONCERT

A 8 heures du soir dans la salle de Bal,

SOUS LA DIRECTION DE M. EUSÈBE LUCAS.

Ouverture de Nabucco	VERDI
Souvenirs de jeunesse	E. BACH
Nebelbilder (les Images des nuages), fantaisie avec solos	LUMBYE.
Rêves sur l'Océan, valse	GUNG'L.
Ouverture de l'opéra romantique Die Felsenmühle	REISSIGER.
Calembourg-polka	E. LUCAS.
Champagne-galop	LUMBYE.

MONACO 1863.— Imprimerie du Journal de Monaco.

BAINS DE MER DE MONACO. — NOUVELLE SOCIÉTÉ.

GRAND ET VASTE ÉTABLISSEMENT SITUÉ SUR LE PORT
BAINS CHAUDS ET BAINS FROIDS
 SERVICE HYDROTHERAPIQUE LE PLUS COMPLET.

Le magnifique CASINO, récemment ouvert, bâti en face de la mer, offre, PENDANT TOUTE L'ANNÉE, aux Étrangers, toutes les distractions et tous les agréments des Bains d'Allemagne, avec les mêmes conditions qu'à Baden-Baden.

SALONS DE CONVERSATION, DE LECTURE & DE JEUX.

CONCERT DEUX FOIS PAR JOUR: Le matin, sur la plage des Bains. — Le soir, dans les salons du Casino.

HOTELS, VILLAS ET MAISONS MEUBLÉES. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

On se rend de NICE à MONACO en une heure, par un service permanent de bateaux à vapeur.

ITINÉRAIRE DE PARIS A MONACO.

De Paris à Nice par le chemin de fer. — Départ de Paris à 8 heures du soir.
 — Arrivée à Nice 24 heures après.

De Paris à Gagnes en chemin de fer et de Gagnes à Nice par Omnibus.

Autre itinéraire. — De Marseille à Nice par bateau à vapeur en 12 heures.
 De Nice à Monaco, par Omnibus et par bateau à Vapeur.

OMNIBUS. { A Nice, boulevard du Pont-Neuf, à côté du café de l'Univers.
 A Monaco, place du Palais.

OMNIBUS

FAISANT LE SERVICE ENTRE

MONACO ET MENTON.

Bureau: { à Monaco, rue de Lorraine.
 à Menton, hôtel des Quatre Nations.

Départs de Monaco à 8 h. — Départs de Menton à 11 h.

RESTAURANT DE L'HERMITAGE

(près le Casino)

CHAMBRES GARNIES.

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE.

On prend des Pensionnaires.

HOTEL DE LA VILLA DE LA GROTTA

A Vendre ou à Louer en totalité.

S'adresser à M. Marquet, à Monaco.

HOTEL

ET

RESTAURANT DE RUSSIE

A MONACO

TENU PAR **H. MAUREL.**

GRANDS & PETITS APPARTEMENTS

Prix modérés.

PLACE DU PALAIS.